

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 49

Artikel: Années de misère : [suite]
Autor: Gabbud, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je vous engage d'ailleurs, de n'adhérer à aucune réquisition que sur une demande par écrit de l'Officier Commandant, et contre sa quittance, d'observer très ponctuellement le prescrit du Règlement ci-dessus mentionné; toute pièce qui y dérogerait sera irrémédiablement rejetée de la comptabilité.

Je vous prie de m'envoyer sans retard dans les dix premiers jours du mois prochain vos quittances pour tout genre de fournitures en vivres, transports pendant le mois écoulé, etc.; afin que je puisse promptement vous en procurer le paiement, et de vous conformer dans la suite exactement à cette règle, à défaut de quoi vous vous exposeriez à des pertes inévitables.

Je recommande, Messieurs, à vos bons soins, et à votre sollicitude les troupes de la Confédération, qui méritent nos égards et nos attentions, et j'ai lieu d'espérer qu'elles remporteront des souvenirs satisfaisants de l'accueil qu'elles auront reçu dans ce Canton.

Je me ferai un devoir de vous donner, d'ailleurs, toutes les autres directions qui pourraient vous être nécessaires, et de soigner vos intérêts par tous mes moyens.

Agréez, Messieurs, les assurances de ma considération distinguée.

DU TERREAUX.

Luxe et misère.

Bon en tout temps et tout lieu.

Tout est luxe, tout est misère;
Je vais prouver ce que je dis.
Ne voit-on pas de riches fils
Nés souvent d'un très pauvre père?
Dans de riches appartements,
Combien de fois on entend faire
De très pauvres raisonnements!
Nos Adonis, parfumés d'ambre,
Pour être vêtus richement
L'hiver se glacent dans leur chambre,
Et dinent toujours pauvrement.
Par un bizarre parallèle,
Hélas! on remarque aujourd'hui
Que nos Cotins et leur séquelle,
Buvant au fleuve de l'ennui,
Malgré le bon sens qui murmure,
Cachent, pour tromper tout Paris,
Sous une riche couverture
La pauvreté de leurs écrits.

Le « Conteur » des dames

A propos de mariage.

Une de nos lectrices nous écrit :

« Mais, dis-moi, mon cher Conteur, pourquoi donc en veux-tu comme cela aux dames? Il est peu de samedis où tu ne leur décoches quelque trait. Et quand, par hasard, tu ne peux faire autrement que de reconnaître nos mérites — car toutes femmes que nous sommes, nous en avons, tout comme les hommes — c'est bien rare que tu ne gâtes le prix de ton bon mouvement par quelque malice en manière de point final.

» Tu as, dans ton dernier numéro, publié un article d'un chroniqueur français, sur « l'homme, la femme et le mariage ». Cet article m'a rappelé ce que j'avais lu jadis sur les mariages anglais, dans un journal, si je ne fais erreur. Ce n'est pas sans intérêt de le rappeler ici, si la discussion est toujours ouverte. »

» Les femmes anglaises, patiemment, ont conquis des droits dont les femmes du continent sont loin de jouir encore et qui leur laissent toute liberté d'action. Des lois spéciales leur permettent de répudier l'autorité paternelle dès l'âge de seize ans si elles peuvent démontrer que cette autorité s'exerce à leur détriment. A vingt et un ans, maîtresses d'elles-mêmes, elles peuvent épouser qui leur convient sans consul-

ter personne. Mariées, elles sont libres de faire du commerce à leur gré, d'administrer elles-mêmes leurs biens, de faire opérer, s'il y a lieu, des saisies sur le salaire de leur conjoint.

» Ah! ces mariages anglais! aucun obstacle ne vient jamais les entraver. Pas de formalités. Aucun frais de paperasserie. Une visite au registrar et deux témoins suffisent. Voilà l'union bâclée et deux êtres unis. C'est le pays où un fiancé, abordant pour la première fois son futur beau-père, peut lui tenir ce langage : « J'épouse votre fille dans une heure. Tout est prêt pour ce mariage auquel je vous prie de bien vouloir assister. Une voiture est là; venez. Assistez à la cérémonie, ce sera plus convenable. » Et presque toujours, le père, quoique surpris, se résigne.

» Il n'y a pas longtemps, une jeune fille de vingt et un ans, au moment où un clergyman bénissait son union, trouva bon, quand selon l'usage l'officiant demanda : « Qui donne cette femme à cet homme? » de prononcer ce speech caractéristique :

« — Personne ne me donne à l'homme que j'ai choisi, sinon moi-même. La question que vous venez de formuler date de temps, heureusement passés, où la femme était considérée et se considérait comme une chose, comme une esclave, dont ses parents disposaient à leur guise... Si je ne consentais pas à m'unir à mon fiancé, aucune force humaine ne saurait m'y contraindre. Je prie donc mon père de ne pas répondre à la question posée et je déclare que je me donne moi-même et moi seule à l'homme que voici.

» Et comme le clergyman demandait encore à la jeune femme si elle promettait respect et obéissance à son mari :

« — Du respect, tant qu'on voudra, répondit-elle, à la condition que mon mari reste toujours digne de mon estime. Mais je fais toutes mes réserves quant à l'obéissance. Je ne suis pas une esclave. Je prends un époux, un ami tendre, non pas un maître! »

Gare! la rampe. — Un ébéniste chargé de confectionner une rampe d'escalier pour l'estrade d'une salle de réunion et de conférences, s'avisait de sculpter, comme pommeau de cette rampe, une tête de loup. On lui en demanda la raison :

— C'est dit-il, pour empêcher les ânes de monter sur cette estrade.

Aux maîtresses de maison!

L'anecdote que voici, point nouvelle, du reste, est dédiée aux maîtresses de maison qui malgré la dureté des temps ont encore table ouverte.

On sait que M^{me} de Maintenon, lors de son premier mariage, ne nageait pas dans l'opulence. Un soir qu'elle recevait du monde à souper et qu'elle n'avait pas de rôti, son laquais, point du tout dénué d'esprit, dit à sa maîtresse, qui amusait toujours la compagnie par sa conversation pleine de sel et d'agrément :

— Madame, encore une histoire et l'on ne s'apercevra pas que vous n'avez pas de rôti à souper.

Le conseil est des meilleurs et revient fort à propos, certes.

En prison. — Un membre de la commission de clémence interrogeait un jour quelques-uns des protégés de cette institution sur leur passage lorsqu'ils étaient en prison.

L'un dit y avoir appris les mathématiques, un autre, le dessin et un troisième, la broderie.

Et vous, demanda-t-il au quatrième?

— Moi, m'sieur, j'ai appris à n'y pas retourner.

ANNÉES DE MISÈRE

II

CHEZ nous, les fèves, dont la culture devait être à cette époque d'une grande importance — l'âge de la fève — furent rentrées à demi-mûres seulement. On les faisait sécher en les suspendant sur des perches fixées tout autour des poêles des chambres d'habitation. Là où on ne prit point cette précaution elles gélèrent dans les granges ou *raccards*, à la Saint Maurice (vingt-deux septembre), disent les uns, à Noël prétend un autre souvenir oral. La mesure (*quartanne*)¹ de ces fèves noircies par la gelée se vendait trente batz (Rosine Luisier, Lourtier).

Il paraît que les cerises furent relativement abondantes, ce qui exclurait l'authenticité de gélées printanières dont parle la tradition et qu'il faut probablement reporter en une autre année exceptionnelle. Mais ces fruits mûrirent si tard, que vers la Toussaint seulement et puis plus tard encore, les jeunes gens qui couraient les veillées de village, ramassaient frais sur la neige, de grandes quantités de *setzserons* (cerises tombées de l'arbre après maturité et desséchées). Un homme de Lourtier, Martin du Planchamp, qui avait passé le court été 1816 sur la montagne des *Grenays*, occupé à la garde du troupeau, se mit à ramasser des cerises dès la définitive désalpe. Il en recueillait assez dès lors pour en distiller jusqu'à pots de *garzin* (eau-de-vie). (François Luy).

La tradition est presque muette pour ce qui concerne la pomme de terre². Il me semble devoir expliquer le silence par le fait que sa culture, aujourd'hui importante dans nos contrées, était encore à ce moment dans sa période de début. Parmentier, ce bienfaiteur des classes pauvres (1737-1813), ne l'avait vulgarisée que récemment en France, et il n'était mort que depuis trois ans. Les souvenirs oraux nous rappellent d'autre part combien fut difficile son introduction chez nous. On raconte encore couramment que la première année où l'on se décida à essayer d'en planter, on se mit à cueillir et à manger les baies vertes en été. La déception fut générale et beaucoup eurent à supporter des coliques. Ce n'est qu'au printemps d'après qu'on trouva les précieux tubercules qui réhabilitèrent peu à peu la plante nouvelle. Mais bien des vieux ne s'y convertirent pas, en dépit de la dureté des temps et malgré que leurs estomacs fussent rompus à un régime grossier. Par prévention ou par inexpérience ils déclaraient la pomme de terre *févreuse* et tout au plus bonne pour les pourceaux. Aux *premiers temps* « une année, certaine famille en avait rentré trois sacs. Ces gens-là vont s'empoisonner » disait-on! Sous ce rapport que les temps sont changés!

1816 connut bientôt chez nous les affres de la faim. Fortunés s'estimèrent ceux qui purent se procurer du blé à soixante batz la mesure, soit trois écus de la monnaie en cours.³ La ville d'Aoste disputait à Martigny, en ce moment où les voies de communications étaient si défectueuses, le soin d'approvisionner tant bien que mal, les riverains des trois Dranses valaisannes. A dos de mulet, à dos d'homme fréquemment, nos ancêtres faisaient des lieues et des lieues par dessus les cols de la chaîne pennine, apportant d'Italie la bonne *polenta* nourricière de leur nichée. La disette se fit bientôt sentir sur ces marchés. Un pauvre homme de Brusson, du nom de Maret, chargé de famille, était descendu à Martigny afin de s'approvisionner en grains. Il ne put en trouver. Force lui fut de rentrer chez lui les mains vides au milieu des siens affamés. Pris de désespoir, dans un geste furieux, il lança l'argent destiné à l'achat du pain introuvable, à travers la chambre, disant : « *Va-t'en puisque tu ne sers plus de rien et que tu n'empêcheras pas ma famille de mourir de faim* ». Sa détresse fut heureusement secourue par la charité d'une voisine aisée et de bon cœur qui avait sagement conservé dans son grenier des provisions de réserve pendant des années meilleures (notaire H. Filliez). Ce trait m'a été rapporté pour plusieurs autres endroits du Valais aussi.

¹ Quartanne: quarteron fédéral de quinze litres.

² Elle produisit si peu qu'un ouvrier devait parfois travailler toute une journée dans un champ afin d'arracher pour un repas à sa famille, de tubercules mangeables. (St-Maurice.)

³ Il paraît qu'à la fin de 1817, le même prix exorbitant était réduit au tiers, soit à un écu de vingt batz.

Un autre paysan aurait franchi la Croix-de-Cœur, en quête de vivres pour sa famille dépourvue. A Isérables, autrefois une des communes pourvoyeuses en blé du marché de Sion, il put se procurer trois pains à grand-peine. De là, descendant en plaine, il l'avait parcourue pour ne rentrer au logis, désespéré, qu'avec une *quarlanne* de chènevis. (Mme Lse Charvoz, au Châble.)

On trompait parfois la faim des enfants en leur lançant en pâture, comme à des pourceaux, de la graine de chènevis, quelquefois mélangée à dessein avec de la cendre, pour les aider aussi à tuer ce temps de famine si long.

L'expression populaire : *Long comme un jour sans pain*, devait s'appliquer à cette époque avec une exactitude d'un réalisme lamentable !

A quels expédients n'eut-on pas recours, pour se nourrir, durant ce printemps 1817 surtout ? Dès que le gazon se mit à reverdir, tardivement, on autorisa les enfants à parcourir les prairies à la recherche de toutes les *herbes* susceptibles de servir à l'alimentation. Que ne mangea-t-on point ? La soupe aux orties, celle aux épinards sauvages (*varhouayno*), à la bistorte¹, à je ne sais quoi encore, furent mises à contribution. La nécessité talonnant les ventres creux, suscita chez les pauvres gens des prodiges d'inventions culinaires. On se défendait de la faim au moyen de bouillies, de ragouts, de toutes sortes de mets imprévus, auxquels il nous serait bien difficile de faire honneur, mais qui n'en sauvèrent pas moins nombre de miséreux, pour l'ordinaire déjà peu gâtés par les délices raffinées de la vie, et dont la table ne connut jamais ce qui délecte le palais des gourmands.

Longtemps avant l'apparition du pain KK de la *Kultur*, on fit ce pain nécessaire à la vie avec tout autre choses que de la farine du blé ou du froment. Le pain d'orge, d'avoine ou de fève, ce dernier surtout si indigeste fût-il, était un luxe. On additionnait quelquefois le peu de farine que l'on pouvait avoir avec d'autres substances, peu propres à la panification, telles que celle provenant du *remolon* (recoupe), de la mouture des fruits de sorbier (ou alizier, les *arsde*) desséchés, du son mélangé avec des betteraves et même de la fine poussière résultant du battage des fèves, ce qui donnait à la grossière *galette* où elle entrait en composition, une couleur verdâtre.

Les pelures de raves, desséchées, émiettées, remplaçaient le pain dans la soupe. Une vieille femme du Châble qui avait vécu l'an de misère en avait rempli peu à peu un grand bahut en prévision du retour possible de pareille disette. Le *nozeton*, tourteau de noix et de chanvre, était le favori sur les tables.

Plus d'une fois M. L. Courthion m'a fait remarquer que les personnalités qui jouèrent un rôle local de quelque importance à l'époque agitée qui s'écoula autour de 1844, se montrèrent généralement, si elles sortaient de milieu paysan, d'une parcimonie confinante à une avarice presque outrée dans leur vie privée et publique. Il en attribuait la cause au fait que leur enfance avait connu les privations de la dure année de misère.

Voilà les quelques maigres renseignements arrachés assez péniblement à l'infidèle mémoire des vieillards d'aujourd'hui. La tradition orale pêche souvent par imprécision et les narrateurs populaires ont surtout un dédain désespérant de l'exactitude des dates dont ils se soucient comme poisson d'une pomme. Dans ces conditions on voudra bien montrer un peu d'indulgence pour cet air d'incomplet qu'a dovént présenter les notes ci-dessus réunies au hasard.

La seule innovation sociale, accueillie sans hostilité par l'indigène le plus réfractaire, aux transformations modernes et volontiers porté à répéter l'antienne favorite : *To no tsandze, rin no me-layre*, est bien l'établissement des chemins de fer considéré par nos grand-pères comme le plus sûr garant contre le retour d'effroyables disette comme celle de 1816 et 1817. « Vivent les chemins de fer » s'écriaient-ils volontiers !

En effet, grâce à nos rapides moyens actuels de locomotion et de transport, de tels fléaux sont infiniment moins à redouter. Toutefois, nous vivons au bon moment pour nous attendre aux pires éventualités. Souhaitons qu'en dépit de la rage folle que semblent posséder les nations se ruant les unes

contre les autres, comme des démons, les peuples en armes ne parviennent pas à anéantir dans un moment de folie, l'œuvre édifiée patiemment par l'humanité au prix des efforts sans nombre, des sueurs et du sang des meilleurs de ses enfants, car, sans ce patrimoine social si précieux — le progrès — la génération d'aujourd'hui, comme ses devancières, serait à la merci de la cruauté inconsciente des éléments naturels.

Lourtier, janvier 1916.

Maurice GABBUD.

Notes annexes.

Une tradition recueillie à Lourtier, dit qu'en une année, bien lointaine, probablement antérieure à 1816, mais dont on ne saurait préciser la date (on s'en soucie bien peu !) une gelée tardive anéantit presque complètement la récolte des céréales en juin. A Champsec, on racontait aussi que les *artifices* (moulins, scieries) durent interrompre le travail à la Saint-Pierre (vers le 29 juin) pour la même cause qu'en plein hiver rigoureux, les meuniers étant complètement prises par la glace.

L'indifférence regrettable de nos *anciens*, pour fixer leurs souvenirs par des dates, points de repère précis, nous laisse ignorants quant à l'époque de *faits* climatiques aussi remarquables.

Au nombre des années précoces du siècle passé, on place en tête 1811 (l'année de la comète) et 1822, la première rendant des points à la seconde. Années sans hiver, dit-on. En février, dans de hauts mayens très peu exposés au soleil, altitude de mille six cents à mille sept cents mètres, les prairies étaient émaillées de fleurs printanières (primevères). Les troupeaux de génisses et de moutons couchaient à la *belie étoile* en mars, dans les communaux de Lourtier et marquaient le gîte. En 1822, on aurait fait du fromage en mai à *Charmotannaz*, alpage élevé où dans les années normales on alpe durant la dernière semaine de juin. Le *sureau* du lieu dit la Croix-du-Glacier, rière Lourtier, endroit privé de soleil dès la Toussaint aux premiers jours de février, était feuillu à la Saint Mathias (24 février).

1834 fut une année très précoce, dit une tradition isolée, de même 1865, en laquelle date toutes les *montagnes* de Bagnes furent inalpées pour le 15 juin, sauf Lally et la Chaux. La même année pourtant, il y avait quatre pieds de neige à la fin mars dans les rues de Sarreyer et le travail de la vigne à Fully ne fut possible qu'en avril où il fut précipité par l'avancement extrêmement rapide de la saison.

L'été de 1818 aurait été aussi sec que celui de 1911, dit-on ? En 1832, le vin mûrit sans pluie ; on n'en eut point du mois de mars à la vendange.

Les 9 et 11 juillet 1909, tous les alpages du val de Bagnes furent désertés par les bestiaux chassés par un enneigement considérable. A ce moment, M. Courthion écrivit dans la *Tribune de Genève* un article rétrospectif, reproduit par les journaux valaisans, sur les désalpes prématurées antérieures. Il citait :

1829 : descentes partielles au début de juillet, puis générales le 22 août. Troupeaux bloqués dans les neiges, à *Charmotannaz* (ci-devant *Durand*) désalpes à grand-peine. Grandes inondations en France et en Allemagne. Demi-pied de neige à Paris.

1831 : Tout Bagnes sous la neige, quarante hommes désalperent *Durand*. Mais la tradition orale que j'ai recueillie moi-même dernièrement, soutient que c'est 1833 qui fut « l'année de la grande neige » aux désalpes si périlleuses, après que certains troupeaux furent bloqués pendant plusieurs jours sur la montagne. Pendant ces désalpes, une avalanche emporta un homme dans le défilé de Mauvoisin et l'entraîna au bord de la rivière où on le releva avec une jambe cassée. On a retenu son nom, c'était un Georges Bruchez, de Bruson. Un pied de neige à Sembrancher en plein été. 1843 dut être une année très rigoureuse.

Peu s'en fallut que le fort enneigement du 13 septembre 1882 provoquant toutes les désalpes n'atteignît la plaine.

Selon la chronique Jacquemain déjà citée : 1802 : Les choux gelèrent au mois d'août à Bagnes et en 1804 : floraison des abricotiers en janvier, etc.

(*Annales Valaisannes*.)

M. G.

OCCASION. — En vente à la rédaction du *Conteur* (rue Etraz, 23), encore quelques exemplaires des *Causeries du Conteur Vaudois* (1^{re} série, 2^e édit. illustrée), recueil des morceaux français et patois (prose et vers) les plus goûtés, publiés au cours des premières années d'existence de ce journal) 54^e année. — Au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire.

Ressemblance. — L'ami d'un agriculteur qui possédait une race particulière de porcs, vient demander à ce dernier de lui en vendre une paire.

— Impossible, mon cher, j'ai vendu les deux derniers, l'an passé, à Moudon.

L'amateur de porcs s'en fut donc à Moudon, dans l'espoir de retrouver des animaux de la race qu'il désire.

Comme il en revenait, il rencontre l'agriculteur à qui il s'était tout d'abord adressé.

— Eh bien, demande celui-ci, as-tu trouvé ce que tu voulais ?

— Non, j'ai pas pu retrouver de cochons de ton espèce ; mais j'en ai acheté d'autres qui ont beaucoup de ressemblance. C. P.

L'enseigne et la table.

Dans une localité, située au bord d'une des plus charmantes rivières de notre canton, est une auberge à l'enseigne de l'*Hôtel de la Truite*.

Un voyageur de commerce descend en cette hôtellerie, se réjouissant de savourer le succulent poisson. Il n'y en a pas. On lui sert du jambon, du filet de porc et des atriaux.

Deux semaines après, le même voyageur fait une nouvelle visite. On lui offre de la saucisse à rotir, des côtelettes et des pieds de porc.

Une troisième fois, c'est encore du saucisson, du museau de porc et autre charcuterie, qui lui sont servis.

Alors, appelant le patron :

— Dites-moi, Monsieur, je crois bien que le peintre qui a peint votre enseigne y a mis un T de trop. — E. D.

L'âge heureux. — C'est détestable vois-tu disait M. X à l'un de ses amis, depuis que je me suis fait arracher toutes mes dents et que je porte un dentier, je ne peux plus ni mâcher ni digérer et, naturellement, je maigris.

— En effet, je trouve que tu as maigri. Eh bien moi quand je n'avais pas de dents, c'est alors que je mangeais le mieux.

— Ah ! bah, tu les as toutes perdues ?

— Oh ! non, elles n'avaient pas encore poussé ; j'avais un an.

Les méfaits du télégraphe. — Un vieillard de 75 ans avait été invité à souper dans une ville voisine. Ayant manqué le train de 11 heures du soir, il télégraphie à sa femme : « Manqué train lave-toi pour m'attendre par train une heure matin. »

Le télégraphiste avait mis a pour é.

L'amour mouillé. — Mlle *** rencontre l'autre jour un de ses soupirants, de retour du service militaire où il avait passé plusieurs mois. Il l'aborde et, au bout d'un moment de conversation, lui témoigne les sentiments les plus tendres.

Soudain, la pluie se met à tomber. Le jeune homme, inquiet, cherche à s'en garantir.

— Quoi ! fait alors Mlle *** , vous avez été cinq mois absent, vous m'aimez et vous vous apercevez qu'il pleut !

Théâtre de la Comédie (Kursaal) — Prochains spectacles :

Mercredi 6 décembre, le grand succès de rire : *Le facre 117*, vaudeville en 3 actes de E. de Najac et A. Millaud. Ce spectacle commencera par *Un don Juan*, en un acte du répertoire du « Grand Guignol ».

Prochainement représentations avec le concours de Mme Tessandier, de l'Odéon.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.

¹ Bistoete, *Polygonum bistorta* d'après Besse, vulgairement *langue de bœuf* par la francisation de l'appellation patoise, *Invoua boè*.